



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 8 septembre 2022 à 18 h 30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

1. ACCUEIL DES PARENTS ET MOT DE LA DIRECTION

La direction de l'école, M. Benoit Bertholet, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 34.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Valérie Descôteaux, appuyé par Emily Moreau et résolu :
QUE Anne-Marie Gaucher soit nommée secrétaire de l'assemblée.

AG 22/23 – 001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Claudia Paradis, appuyé par Valéry Vigneault, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

AG 22/23 – 002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 9 SEPTEMBRE 2021

Geneviève Simon en fait la lecture. Il est proposé par Valérie Descôteaux, appuyé par Claudia Paradis et résolu :
QUE le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

AG 22/23 – 003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

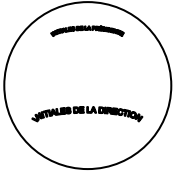
5. MOT DE LA DIRECTION

Benoît Bertholet présente l'équipe-école. Il présente le projet éducatif qui devra être révisé à partir de janvier 2023. Pour le moment, on n'a pas de détails concernant ledit processus, on ne sait donc pas si des places au comité de pilotage seront attribuées aux parents. Les parents seront consultés.

Cette année, le code de correction et l'outil d'évaluation des capacités en lecture sont communs à tous les professeurs.

Le directeur explique les trois principes qui guident toutes ses interventions :

- Tout ce qu'on fait a une portée éducative.
- On est toujours en apprentissage.
- On ne sait jamais ce qui peut déclencher une passion chez un élève.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 8 septembre 2022 à 18 h 30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

Les professeurs auront du temps cette année pour faire des activités parascolaires.

Question du public : À quel moment l'école appelle-t-elle les parents pour les aviser que leur enfant a été victime de violence? Par exemple, son fils a reçu un coup de pelle sur la tête, mais elle n'a pas reçu d'appel de la part de l'école. Elle a également laissé des messages au secrétariat, mais n'a pas eu de retour d'appel.

Benoît se dit surpris que personne n'ait appelé les parents dans ce cas précis. Selon lui, les parents des victimes de billet rouge devraient automatiquement recevoir un appel de l'école. Il clarifiera ce point avec l'équipe-école.

6. PRÉSENTATION DU COMITÉ EHDA

Geneviève présente le comité EHDA.

7. LECTURE DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Le bilan a été fait par Geneviève Simon. Elle nous en fait la lecture.

8. EXPLICATION SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DU COMITÉ DE PARENTS ET DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Benoît Bertholet explique la composition et les fonctions du Conseil d'établissement.

9. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

9.1. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Il est proposé par Anne-Marie Gaucher et résolu :
QUE Benoît Bertholet soit nommé président d'élection.

AG 22/23 – 004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Anne-Marie Gaucher, et résolu :
QUE Benoît Bertholet soit nommé secrétaire d'élection.

AG 22/23 – 005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.3. CRITÈRES À PRIVILÉGIER POUR ÉLIRE LES PARENTS REQUIS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 8 septembre 2022 à 18 h 30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

Benoît Bertholet nous présente les critères à privilégier.

9.4. ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élection informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants présentent leur candidature pour pourvoir ces postes, savoir :

- Valéry Vigneault, proposée par Geneviève Simon,
- Geneviève Simon, proposée par Anne-Marie Gaucher,
- Émilie Moreau, proposée par Katherine Bouchard,
- Anne-Marie Gaucher, proposée par Stéphanie Corbeil.

Benoît Bertholet demande aux gens proposés s'ils acceptent leur mise en candidature, Émilie Moreau refuse.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Il est proposé par Claudia Paradis, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au conseil d'établissement de l'école, savoir :

- **Valéry Vigneault**
- **Geneviève Simon**
- **Anne-Marie Gaucher**
- **Les membres élus répartiront les mandats (1 mandat d'un an, 2 de deux ans à la première réunion du C.É.)**

Emily Moreau, Claudia Paradis, Mylène Thiffault acceptent d'être substitués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Personne en poste en 2022-2023	Accord ou refus	Début du mandat	Fin du mandat
Valérie Descôteaux		Sept 2021	Octobre 2023
Gilnei Alfredo Seben		Sept 2021	Octobre 2023
Geneviève Simon	Accord	Sept 2022	
Anne-Marie Gaucher	Accord	Sept. 2022	
Valéry Vigneault	Accord	Sept. 2022	



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 8 septembre 2022 à 18 h 30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

9.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Il est proposé par Katherine Bouchard, et résolu :
QUE Geneviève Simon soit la représentante au comité de parents.

AG 22/23 – 007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Valéry Vigneault accepte d'être la substitut.

10. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) ART. 96

10.1 NOM DE CET ORGANISME

10.2 COMPOSITION (NOMBRE DE PARENTS, PROVENANCE)

Les parents intéressés sont : Émily Moreau, Katherine Bouchard, Valéry Vigneault, Stéphanie Corbeil, Mylène Thiffault et Geneviève Simon.

10.3 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT (EX. : NOMBRE DE RÉUNIONS, FRÉQUENCE)

À des fins de coordination avec l'école, il est proposé que Émily Moreau soit la porte-parole du volet activités et que Stéphanie Corbeil soit la porte-parole du volet financement.

10.4 PROCÉDURES DE MISES EN CANDIDATURE

10.5 ÉLECTION DE PARENTS (MISES EN CANDIDATURE ET VOTE, S'IL Y A LIEU)

Il est proposé par Valéry Vigneault, et résolu :

QUE le fonctionnement de l'O.P.P. soit non formel et identique aux années antérieures. Les réunions de parents pourront se dérouler dans les locaux de l'école.

AG 22/23 – 008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. QUESTIONS EN PROVENANCE DE L'ASSEMBLÉE AU SUJET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Enseignement à l'extérieur : Un parent a envoyé une question par courriel concernant la possibilité de faire de l'enseignement à l'extérieur. Ce parent donne plusieurs exemples d'activités à réaliser. Ces informations seront transmises aux enseignants siégeant sur le comité Cour d'école.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 8 septembre 2022 à 18 h 30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Geneviève Simon, et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 56.

AG 22/23 – 009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence

Direction

Présences des parents

Parent
Valery Vigneault
Anne-Marie Gaucher
Valérie Descôteaux
Émily Moreau
Katerine Bouchard
Gilnei Alfredo Seben
Catherine Baril
Stéphanie Corbeil
Claudia Paradis
Marc-André Bourgon
Lee-Ann Desmarais
Mylène Thiffault